



Bulletin mensuel des observations des expulsions menées par Human Rights Observers à Calais, Pas-de-Calais - Octobre 2020


Depuis 2017, le projet HRO a pour mission d'observer et de documenter quotidiennement les violations des droits humains des personnes en situation d'exil à la frontière Franco-britannique*.

Chiffres concernant les expulsions quotidiennes des lieux de vie informels


	46 expulsions de lieux de vie informels		Au moins 319 tentes saisies
	21 arrestations lors des expulsions		209 mineur.e.s isolé.e.s rencontré.e.s**
	Au moins 115 couvertures saisies		Au moins 17 sacs saisis
	Au moins 8 vélos saisis		Des habits ont été saisis au moins 8 fois
	Au moins 8 portables et 8 batteries externes saisis		

Dans le cadre de la politique « d'évitement des points de fixation », ces opérations de harcèlement consistent à forcer les personnes exilées à déplacer leurs tentes de quelques mètres (de 2 à 500 mètres) quotidiennement entre 8h et 11h, mais également à saisir ou détruire des biens de première nécessité et/ou affaires personnelles. Ces opérations sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis placement en rétention administrative alors illégaux.

HRO a enregistré une augmentation des opérations de démantèlement depuis le 10 juillet, parallèlement à la nomination de Gérald Darmanin au poste de ministre de l'Intérieur. Les 2, 9 et 22 octobre, HRO a assisté à des opérations de démantèlement à grande échelle, pendant laquelle les habitants ont été forcé.e.s sur des bus et emmené.e.s dans des centres hors de Calais. Toutes les affaires personnelles ont été saisies: le 22 octobre, 156 tentes ont été saisies.

	Pendant 1 expulsion, un.e mineur.e a été violenté.e; pendant 1 expulsion, un portable a été pris de la main d'un occupant et écrasé; pendant 1 expulsion, des occupant.e.s ont été menacé.e.s avec des agents chimiques.
---	--

Harcèlement des défenseur.euse.s des droits lors de l'observation

	15 tentatives d'intimidation: Les observateur.trice.s ont été filmé.e.s / pris.e.s en photo avec le téléphone personnel et/ou professionnel des forces de l'ordre 8 fois; ont été bousculé.e.s par des agents des forces de l'ordre 4 fois et intimidé.e.s verbalement 3 fois.
---	--

* Nos données se basent sur nos observations et ne sont donc pas exhaustives.

** Nombre de MIE auto-déclaré.e.s rencontré.e.s par les associations (non mandatées par le département) au mois d'octobre alors qu'ils étaient en situation de rue. Ce nombre est une sous-représentation du nombre d'enfants en situation de rue car les actions d'aller-vers ne se produisent pas quotidiennement sur tous les lieux de vie par ces acteurs; certains enfants ne communiquent pas avec les associatifs; d'autres accèdent directement à la mise à l'abri via l'association mandatée et ne sont donc pas intégrés à ce chiffre. Un constat demeure: les opérations de démantèlement répétées sont sources de fragilisation accrue voire de disparition de ces enfants, filles et garçons, et donc de risques majorés de traite et d'exploitation.